

Les Infos de Base

mercredi 24 novembre 2010
volume 13, numéro 47
ISSN 1492-0670



Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 47 du 24 novembre 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} décembre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 47 du 24 novembre 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 46 du 20 novembre 2010.

Tous les règlements sous **A-4.1, A-5.1, A-6.001, A-6.01, A-23, A-26, A-29.011, A-32, A-33, A-33.2, C-2, C-61.01, C-65.1, C-81, D-8.3, D-9.2, D-11, E-3.3, G-1.01, H-4.1, I-10, L-1.1, M-9, M-14, M-24.01, M-25.2, M-35.1, N-1.1, N-3, O-6, O-7, P-12, P-28, P-29, P-32, P-41.1, P-42.1, P-45, R-20, S-11.01.02, S-20, S-33, T-1 et T-7.1** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 9 décembre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 47 du 24 novembre 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 46 du 20 novembre 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2010.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 5 novembre 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 24 du 24 novembre 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 24 novembre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 24 du 24 novembre 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 24 novembre 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2010.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 19 novembre 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 19 novembre 2010.

Dans son édition de décembre, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 741 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 19 novembre 2010.

Dans ce numéro

1 État de la publication

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

3 Du nouveau dans Accès Légal : *Code de procédure des assemblées*

Du nouveau Chez Gaudet Éditeur : produits sur format papier

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur l'assurance automobile, L.R.Q., c. **A-25**, intitulé de la section III du chapitre I du titre III, aa. 96, 102, 103, 104, 105, 149, 192, 196.

Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2008, c. 14, aa. 103-110.

Code de la sécurité routière, L.R.Q., c. **C-24.2**, aa. 197, 198, 199, 201.

Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2008, c. 14, aa. 15-17.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur la comptabilité en fiduciaire des comptables en management accrédités du Québec, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 21-05-10, (2010) 142 G.O. 2, 4476], nouveau.

Règlement sur le fonds d'indemnisation de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec, [R.R.Q., c. C-26, D. 945-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 4472], nouveau.

Code de déontologie des comptables agréés, [R.R.Q., c. **C-48**, r. 2.01], aa. 1, 11, 19-19.3, 22.1, 24 (F), 25.1, 25.2, 34, 36.3-36.11, 60.1-62, 75.

Règlement modifiant le Code de déontologie des comptables agréés, D. 944-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 4469, aa. 1-17.

Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, [R.R.Q., c. **I-0.2**, r. 4], aa. 1, 21, 34.1.

Règlement modifiant le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, D. 982-2010 du 17-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 4475, aa. 1-3.

Décret concernant la mise en place du Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises, [R.R.Q., c. **I-16.1**, r. 1.2], aa. 3, 14, 16.1, 16.2.

Décret concernant des modifications au Programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises, D. 983-2010 du 17-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 4707.

Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 207], a. 9.

Règlement modifiant le Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité, Décision 9459 du 09-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 4663, a. 1.

Règlement portant interdiction à la mise en marché de certains détergents à vaisselle, [R.R.Q., c. **Q-2**, r. 15.02], a. 3 (A).

Décret concernant une correction au texte anglais du Règlement portant interdiction à la mise en marché de certains détergents à vaisselle, D. 937-2010 du 10-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 4469 (A).

Tarif des droits relatifs aux actes de l'état civil, au changement de nom ou de la mention du sexe, [R.R.Q., c. **1991**, c. **64**, r. 9], aa. 1, 2, 10.1, 10.2.

Règlement modifiant le Tarif des droits relatifs aux actes de l'état civil, au changement de nom ou de la mention du sexe, D. 964-2010 du 17-11-10, (2010) 142 G.O. 2, 4474, aa. 1-3.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur la gestion financière et statistique des premières nations, L.C. **2005**, ch. **9**, annexe.

Décret modifiant l'annexe de la Loi sur la gestion financière et statistique des premières nations, DORS/2010-254 du 04-11-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 2242, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46**.

Nouveau-Brunswick — Règle 64 régissant les appels contre des déclarations sommaires de culpabilité relativement aux appels contre les déclarations sommaires de culpabilité devant la Cour du Banc de la Reine,

TR/92-2, aa. 64.01 (F), 64.06, 64.09 (A).

Règle modifiant Nouveau-Brunswick — Règle 64 régissant les appels contre des déclarations sommaires de culpabilité relativement aux appels contre les déclarations sommaires de culpabilité devant la Cour du Banc de la Reine, TR/2010-78 du 27-10-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 2001, aa. 1-3.

Loi sur les licences d'exportation et d'importation, L.R.C. 1985, ch. **E-19**.

Arrêté sur le prix des licences et des certificats en matière d'importation et d'exportation, DORS/95-245, a. 3.

Arrêté modifiant l'Arrêté sur le prix des licences et des certificats en matière d'importation et d'exportation, DORS/2010-257 du 08-11-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 2250, a. 1.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2002-36, annexe.

Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2010-256 du 05-11-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 2248, a. 1.

Loi sur les pêches, L.R.C. 1985, ch. **F-14**.

Règlement sur les effluents des mines de métaux, DORS/2002-222, ann. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur les effluents des mines de métaux, DORS/2010-250 du 02-11-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 2192, a. 1.

Loi sur les Indiens, L.R.C. 1985, ch. **I-5**.

Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes, DORS/97-138, ann. I.

Arrêté modifiant l'Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes (Campbell River), DORS/2010-255 du 04-11-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 2245, a. 1.

Loi sur le pilotage, L.R.C. 1985, ch. **P-14**.

Règlement sur les tarifs de pilotage des Grands Lacs, DORS/84-253, aa. 3, ann. I-III.

Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de pilotage des Grands Lacs, DORS/2010-251 du 04-11-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 2218, aa. 1-12.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. 2001, ch. 27.

Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2002-227, aa. 2, 3, 88, 186, 233, 298, 67, 68, 207.

Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2010-252 du 04-11-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 2233, aa. 1-3;

Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2010-253 du 04-11-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 2238, aa. 1-3;

Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2010-218 du 21-10-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 2007, a. 1.

AUTORITÉ AUTRE QUE STATUTAIRE

Ordonnance sur les prélèvements pour la commercialisation du raisin de l'Ontario destiné à la transformation, DORS/2010-259 du 15-11-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 2257, nouveau.

Décret sur la médaille Non Article 5 de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour le soutien logistique de l'OTAN à la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS), TR/2010-85 du 24-11-10, (2010) 144 *Gaz. Can.* II, 2263, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Du nouveau dans Accès Légal: Code de procédure des assemblées

Un nouvel ouvrage s'ajoute à la liste de nos publications avec notre édition de juin. Le **Code de procédure des assemblées** de Maître Michel Filion est l'outil essentiel pour assurer le bon déroulement d'une assemblée délibérante.

Rien de plus simple pour faire l'évaluation de ce produit: Le **Code de procédure des assemblées** est présent sur votre DVD et sur notre serveur web. Accès DVD ou Internet complet gratuit jusqu'en décembre 2010.

Chez Gaudet Éditeur : produits sur format papier

Code civil du Québec -- Accès aux règles, Me Michel Filion, Saint-Hubert, Gaudet Éditeur ltée, 2010, 1202 p. Prix de vente suggéré par l'éditeur 40\$.

Il s'agit d'un Code civil annoté qui vous permet de repérer facilement:

- les règles relatives à un sujet particulier, grâce aux rubriques détaillées et aux index
- les règles qui les complètent, grâce aux liens entre les articles
- celles qui y dérogent, grâce aux rubriques Exceptions
- les matières ou personnes à qui elles peuvent aussi s'appliquer, grâce aux rubriques sur le champ d'application des règles
- les groupes de règles qui ont priorité sur d'autres, grâce aux tableaux sur la hiérarchie des règles
- les règles de prescription
- les règles de preuve
- les règles applicables aux conjoints
- les règles exigeant une sûreté
- les renvois à la publicité des droits ou à l'administration du bien d'autrui

Table analytique du Code civil du Québec, Me Michel Filion, Saint-Hubert, Gaudet Éditeur ltée, 2010, 120 p. Prix de vente suggéré par l'éditeur 10\$.

Les règles du Code civil demeurent en grande partie inaccessibles sans outil de référence pour aider à les repérer et à les comprendre. Notre table des matières superdétaillée vous guide dans ce dédale de règles grâce à des rubriques soigneusement choisies qui complètent celles du Code. Grâce à près de quatre milliers de rubriques, elle facilite l'accès à tout le contenu du Code et aide à la compréhension des règles en question.

La table permet ainsi, à partir d'une subdivision du Code déjà connue, de trouver les règles précises recherchées. C'est une démarche qui va du général au particulier. D'un côté, vous gardez sous vos yeux la structure détaillée d'un ensemble de règles et, d'un autre côté, vous prenez connaissance de règles précises dans le Code. Ainsi, vous passez d'une règle à l'autre sans perdre de vue le système de règles en question.

La table permet même, dans plusieurs cas, de clarifier le champ d'application des règles. C'est notamment le cas en matière de tutelle au mineur ou au majeur et en matière de succession.

Vous pouvez garder sous vos yeux les articles auxquels la table réfère tout en passant, côte à côte, dans votre Code civil de tout éditeur, d'un article à l'autre.

Cavaliers juridiques du Code civil et Cavaliers juridiques du Code de procédure civile.

Il s'agit d'un ensemble de signets pour ces lois. Ces étiquettes sont le complément idéal aux codes de tous les éditeurs. Ils permettent de repérer rapidement les principales sections de ces lois. Prix de vente suggéré par l'éditeur 5\$.

Ces nouveaux produits sont disponibles chez votre libraire et en vente directe chez Gaudet Éditeur ltée. Essai de 30 jours sans obligation disponible pour nos livres.